



Saint-Jean-d'Angély, le 5 septembre 2025

DÉCISION DU MAIRE
N° 2025_ST_DEC51

La Maire de la Ville de Saint-Jean-d'Angély,

Vu la loi n° 82-213 relative aux droits et libertés des communes, départements et des régions, modifiée et complétée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu l'article L 2122-22 alinéa 10 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les délégations du Conseil municipal pendant la durée de son mandat,

Vu la délibération n° D5 du Conseil municipal de Saint-Jean-d'Angély du 28 mai 2020 portant délégation à Mme la Maire, pour la durée de son mandat, des attributions prévues par l'article L 2122.22 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu la décision n° 2023_ST_DEC08 du 24 mai 2023 donnant bail à loyer, à titre professionnel à AXYS FORMATION, d'une partie du bien immobilier situé 6 avenue Pasteur à Saint-Jean-d'Angély,

Considérant la demande formulée par AXYS FORMATION relative à la diminution de la surface de location,

D É C I D E

Article 1 : De conclure un avenant au bail professionnel, signé avec AXYS FORMATION pour des locaux situés 6 Avenue Pasteur à Saint-Jean d'Angély, à compter du 1^{er} septembre 2025.

Le bail initial était consenti pour une surface louée de 115 m² moyennant un loyer mensuel de 791,69 €.

A compter du 1^{er} septembre 2025, la surface louée par AXYS FORMATION sera de 97 m² moyennant un loyer de 667,36 € par mois.

Les autres termes du contrat restent inchangés.

Article 2 : La présente décision prise en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales fera l'objet d'un compte-rendu pour notification à la prochaine séance du Conseil municipal.

La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD



Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

CERTIFIÉ RENDU EXÉCUTOIRE

par télétransmission au contrôle de légalité

sous le n° 017-211703475-20250905-2025_ST_DEC51-DE

AR Prefecture le 10/09/2025

et par publication dématérialisée le 10/09/2025